
PROJET PEDAGOGIQUE

ACM DE NOUAN-LE-FUZELIER

Vacances d'été 2023



1) Le cadre

- a) Type d'accueil*
- b) Organisateur*
- c) Implantation*
- d) Public accueilli*
- e) Les dates de fonctionnement*
- f) L'équipe*
- g) Rôle de l'équipe d'animation*

2) Les repas et les goûters

3) Les activités

4) Le projet éducatif

5) Les intentions éducatives

6) Le projet de fonctionnement

- a) La journée type d'un enfant*
- b) L'aménagement d'espace*
- c) L'organisation du travail d'équipe*
- d) Les règles de vie*

1. Le cadre

a. Type d'accueil

L'accueil de loisirs municipal est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

b. Organisateur

L'accueil de loisirs municipal à comme organisateur monsieur le Maire Patrick LUNET et son adjointe au maire Mme Yolaine DESBEAUCHESNE.

c. Implantation

L'accueil de loisirs municipal se trouve à chemin des écoliers 41600 Nouan-le-Fuzelier. L'emplacement de la structure est idéal pour les activités extérieures puisque ce trouve au centre-ville.

d. Le public accueilli

Durant ces vacances d'été, nous accueillerons un maximum de 49 enfants, issus de Nouan-le-Fuzelier et environ.

- Groupe des 3-5ans : environ 15 enfants/jour
- Groupes des 6-11 ans : environ 20 enfants/jour
- Groupes des 9-12 ans : environ 8 enfants

e. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis du 10 juillet au 01 septembre 2023. Les inscriptions commencent à partir du mois de juin pour les enfants. Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Prise en charge des enfants : A partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 sauf les deux premières semaines d'août l'accueil se fait de 9h à 17h. Les inscriptions se font à la journée.

f. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice titulaire BAFD (Manal CHOUAIBI) du 10 juillet au 18 août 2023
- Un directeur adjoint Licence Animation (Simon DELAROQUE) du 10 juillet au 28 juillet 2023 puis

Directeur (Simon DELAROQUE) du 21 août au 01 septembre 2023.

- 5 animateurs, titulaires du BAFA. (Orlane HECTOR, Fabienne RAT, Kim FERRAZ, Romain HARAULT et Audrey LEBARON)

Un agent s'occupera de l'entretien du bâtiment.

g. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la direction :

- Veille à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif.

- Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- S'occupe de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Être à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

Nous travaillerons avec un prestataire CONVIVIO qui nous propose un service chaud avec un cuisinier qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Les repas sont très appréciés des enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration CONVIVIO et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent et/ou légume), d'un fromage et d'un dessert. Ils sont préparés en liaison chaude. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Pour les sorties à la journée le repas proposé sera remplacé par un pique-nique toujours préparé par CONVIVIO, composé d'une entrée, un sandwich, d'un paquet de chips d'un fromage et d'un dessert. Les repas seront affichés sur le tableau du centre de loisirs et sera disponible sur le site de la structure.

3. Les activités

Durant toute l'année nous vivons dans une société pressée, avec des horaires bien définis, un planning, des obligations...

Pour les enfants, c'est pareil. Se lever, s'habiller, ne pas trainer, arriver à l'heure à l'école, se concentrer, écouter, travailler, apprendre, l'heure du repas, devoirs...

Pour l'équipe du centre, il est important de vivre les vacances comme un moment de détente, plaisir tout en respectant les règles de vie.

Les activités et les jeux proposés sont adaptés en fonction de l'âge des enfants, et sont en rapport avec le projet pédagogique ainsi qu'avec le thème choisi.

Pour l'équipe du centre de loisirs, il est important de fixer ses objectifs autour de l'épanouissement de l'enfant, son rythme personnel et de vivre un temps de vacances propice à chacun. Pour cela, les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités ;

S'ils ne souhaitent pas participer aux diverses activités proposées, ils peuvent se tourner vers d'autres activités libres, comme le dessin, des jeux individuels, collectifs... ou des activités calmes, lecture, repos...

Les activités sont proposées pour répondre à des objectifs qui nous tiennent à cœur, et un thème qui nous plaît (*vive l'été* pour ces vacances), mais les enfants peuvent ne pas adhérer à certaines d'entre elles, si un enfant est un artiste, il pourrait souhaiter passer sa matinée à dessiner, par exemple. Nous n'irons donc pas contre cela, il est donc possible que malgré le bricolage prévu, l'enfant ne rentrera pas avec le sien.

Nous souhaitons que les enfants puissent profiter de leurs vacances, qu'ils puissent évoluer selon leurs envies et leurs besoins personnels.

4. Le projet éducatif

Les responsables de l'organisation du centre de loisirs communale ont mûrement réfléchi quant à l'orientation qu'ils souhaitaient donner à ce temps de loisirs : ainsi, l'organisateur et son équipe ont souhaité que ce temps d'accueil ne soit pas vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun et de participer à la vie communale.

Ainsi, l'accueil de loisirs de Nouan Le Fuzelier a été mis en place pour offrir aux familles un accueil de loisirs de qualité, permettant aux enfants de découvrir la vie en société, de s'ouvrir au monde qui les entoure, de bénéficier d'actions éducatives, sportives et culturelles.

Les quatre objectifs principaux s'inscrivent pleinement dans l'ensemble des articles contenus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ; ils déclinent des principes et des valeurs comme autant de repères sur lesquels l'équipe pédagogique doit s'appuyer :

- *Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant dans le respect de ses besoins et envies en reconnaissant et valorisant ses compétences*
- *Permettre à l'enfant de découvrir des pratiques et techniques variées tout en favorisant le développement de l'autonomie.*
- *Favoriser la socialisation, les rencontres entre enfants et adultes dans un esprit de tolérance, de solidarité et de reconnaissance de la richesse de la diversité*
- *Favoriser et développer le lien entre les différents acteurs du centre de loisirs, parents, mairie, école et partenaires*

De plus, le centre de loisirs de Nouan donne au village une dimension humaine et sociale en favorisant le développement local notamment à travers les achats chez les commerçants de Nouan Le Fuzelier).

5. Les intentions éducatives

Thème : « vive l'été »

Ce thème a été choisi afin de faire permettre aux enfants d'observer, de manipuler, d'expérimenter, d'explorer, de créer, de construire, d'exprimer, d'entrer en contact, d'échanger, de prendre des décisions et d'utiliser ses erreurs pour apprendre. Autour de ce thème c'était une grande inspiration pour l'équipe et il a eu beaucoup d'idées d'activités proposées adaptées. Comme par exemple la chance qu'on a Nouan le Fuzelier d'en profiter d'une grande piscine couverte laquelle nous nous rendons entre deux et trois fois par semaine avec les enfants et durant les vacances d'été et ça rappelle le temps de loisirs et des vacances d'été avec le beau soleil.

Sans oublier la chance de vivre en Sologne, région naturelle forestière forte d'un passé historique très ancré et de paysage unique. Nous oublions malheureusement de regarder autour de nous. Nous souhaitons donc mettre en avant notre région, profitez de l'environnement et des outils à notre disposition.

VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres.

Mise en place des règles de vie (cf fin du document) :

- S'écouter les uns les autres. Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis. Communiquer ensemble pour gérer les conflits
- Le temps du départ, accueil agréable des parents. L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.
- Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure. Ranger le matériel après utilisation. Prendre soin du matériel et des locaux. Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité. Les locaux seront en ordre, pas de dégradation volontaire.

AUTONOMIE

Favoriser la tolérance et le partage. Encourager les grands et les petits à jouer ensemble. Accepter le rythme de chacun. Permettre aux enfants qui souhaitent participer de s'intégrer à chaque jeu. Accepter de perdre et garder son sang-froid. Attitude des enfants lors des séances de jeux collectifs, sportifs, lors des sorties... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

- Aider l'enfant à prendre ses responsabilités, lors des repas. Apprendre à débarrasser son couvert Aide des plus grands pour les plus petits, au service (ex : service d'eau) Les animateurs vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas
- Favoriser l'autonomie. (Lors des repas) Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leurs aliments eux même. Fourchettes, couteaux et cuillères pour chacun. Les animateurs encourageront les enfants à se servir de leur couvert.
- Permettre aux enfants de participer ou non à une activité. Choisir son activité. Mise en place des coins permanents, les animateurs observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à se tourner vers une autre activité.
- Encourager à la créativité. Création selon leur imagination Développer et laisser libre court à l'imaginaire Jeux et activités libres sans directive. Les enfants réalisent-ils leur bricolage avec intérêt

? Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations. Les enfants sont heureux de choisir leur activité.

S'OUVRIR A LA CULTURE LOCALE & SENSIBILISATION A LA NATURE

Faire découvrir aux enfants Nouan le Fuzelier et ses environs. Sensibiliser l'enfant à la protection de l'environnement.

Promouvoir les commerçants à travers des animation, découverte de la Sologne (étang des Levrys etc) avec des balades en vélos, promenade, échanges avec des acteurs locaux, rencontres avec des éleveurs...

Appréhender la nature. Découverte de l'animal. Aiguiser sa curiosité. Faire aimer la nature. Sortie et activités en forêt,

Mise à disposition des poubelles de tri et d'un compost, activités avec des éléments de récupération et recyclable.

Quels est le regard des enfants sur ces découvertes ? Lors des sorties sont-ils intéressés ? Respectent-ils leur environnement ? Prennent-ils conscience de l'importance, de recycler et de trier ?

Pour chaque activité, nous prendrons un temps d'échange avec les enfants pour savoir ce qu'ils en ont pensé. Ils ont aimé ou non, à diversifier.

6. Fonctionnement

6.1. La journée type enfant

- 7h30 – 9h30 : accueil des enfants et activités libres
- 9h30 – 9h45 : répartition des groupes, explication activité
- 9h45 – 11h30 : activités
- 11h30 – 12h00 : Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains
- 12h00 – 13h00 : Repas
- 13h00 – 14h00 : Fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, un coin plus tranquille.
- 14h00 – 16h00 : activités
- 16h00 – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h30 : activités libres, départ échelonné des enfants.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, comme il a été mentionné plus haut dans les activités, il tient à cœur à l'équipe de proposer un véritable temps de vacances, de donner la possibilité aux enfants une flexibilité, dans la mesure du possible.

Par exemple, une activité qui plait peut-être prolonger ou dans le cas contraire être raccourcie. Le goûter peut être servi plus tôt.

6.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, la structure est aménagée de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition cinq salles d'activités pour les enfants :

- La salle I et II sont attribuées aux enfants de - 6 ans.
- La salle III est un dortoir réservé pour la sieste après le repas.
- La salle IV et V sont attribuées aux enfants de + 6 ans.

Ces espaces nous permettent de scinder les groupes afin de proposer des activités adaptées à chacun. Pour ces vacances de Printemps, nous souhaitons réaménager les salles IV et V afin de proposer un fonctionnement différent pour les enfants de +6 ans. Nous souhaitons développer un endroit plus calme afin de mettre en avant le coin bibliothèque. Ce dernier permettra d'être plus attrayant pour les enfants et peut être développer une future passion pour la lecture.

6.3. L'organisation du travail d'équipe

Les animateurs fonctionnent par binômes pour l'ouverture et la fermeture du centre. Au cours de la journée type (9h-17h), il travaille tous ensemble.

Dès 7h30, les animateurs accueillent les enfants à leur arrivée au centre et effectue les transmissions avec les parents. Ils pointent également ces derniers dans la tablette prévue à cet effet. Le parent signe le registre et inscrit l'heure d'arrivée.

Pour les activités, chaque animateur à un groupe à sa charge. Ils sont généralement deux par groupe afin de se relayer lorsque cela est nécessaire. Le planning a été élaboré avec les animateurs.

Pour le temps du midi, tous les enfants prennent leur repas ensemble. Les animateurs encadrent les enfants toute la journée (temps du repas compris). Ils mangent sur le même temps que le temps de restauration des enfants.

Au moment de passer au repas, les animateurs vérifient que chaque enfant se lave les mains, passent aux toilettes et s'installent à table selon la disposition prévue par les animateurs. Les enfants doivent passer aux toilettes AVANT et APRES le repas et non durant. Ceci afin de développer l'autonomie et l'intégration de l'enfant de l'enfant en société.

Chaque animateur participe à l'installation, le service ainsi que l'aide aux enfants pour le repas.

Quelques enfants volontaires participent au débarrassage des tables.

Une fois les repas terminés, les enfants repassent aux toilettes et se lavent les mains. Puis les plus petits vont à la sieste et les autres enfants disposent de leur temps libre, joue dans le calme, se repose avec un encadrant à proximité. Quelques encadrants en profitent faire leur pause et d'autres terminent le nettoyage de cantine.

L'après-midi les enfants sont à nouveau répartis par groupe, ou réunis si activité commune, et chaque animateur s'organise avec son groupe.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure de départ. Les animatrices effectuent les transmissions nécessaires.

Une fois les enfants partis, les animateurs rangent les locaux.

6.4. Les règles de vie

Les règles de vie sont élaborées au début du séjour avec les enfants, des règles simples, qui permettent de vivre agréablement, en collectivité et de respecter les besoins et obligations de chacun. Nous avons souhaité regrouper les règles de vie en 2 notions générales (j'ai le droit / je n'ai pas le droit). Les intentions éducatives permettent d'établir ces dernières. Les règles de vie varient selon les séjours et les enfants. Cependant, certaines choses reviennent :

J'ai le droit de :

- Installer et/ou ranger le matériel d'activité
- Ranger mes affaires (chaussures) dans l'espace prévu à cet effet
- Nettoyer le matériel
- Bien fermer le robinet des toilettes et tirer la chasse d'eau après mon passage
- Poser des questions
- Demander de l'aide à un encadrant
- Ecouter l'autre
- Terminer mon dessin
- Jouer au ballon dans le dortoir lors des temps prévu à cet effet et avec accord de l'animateur
- Ecouter
- Manger proprement
- Aller aux toilettes

Je n'ai pas le droit de :

- Crier
- Courir dans le couloir
- Monter sur les lits ou debout sur les tables
- Faire usage de la violence
- Voler
- Prendre les jouets, objets, dessins des autres sans leur consentement
- Trainer / Errer dans le couloir (notamment à l'accueil)
- Être insolent
- Terminer le dessin d'un autre enfant
- Ne pas faire l'activité si je le souhaite
- Enfreindre les règles
- Me lever de table lorsque je n'ai pas eu l'accord de le faire